



HAL
open science

Départs et installations dans l'agriculture bas-normande. Tendances récentes et perspectives d'évolution

Michaël Bermond

► **To cite this version:**

Michaël Bermond. Départs et installations dans l'agriculture bas-normande. Tendances récentes et perspectives d'évolution. Des campagnes vivantes. un modèle pour l'Europe ?, Presses Universitaires de Rennes, pp.357-371, 2000, 2-86847-500-0. halshs-00607461

HAL Id: halshs-00607461

<https://shs.hal.science/halshs-00607461>

Submitted on 30 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Départs et installations dans l'agriculture bas-normande. Tendances récentes et perspectives d'évolution

Michaël BERMOND

CRESO - Université de Caen Basse-Normandie

Résumé

La question relative au renouvellement de l'emploi familial en agriculture fait l'objet de nombreux débats et controverses au sein des milieux professionnels agricoles et des administrations. Les enjeux que soulève une telle question dépassent largement le cadre étroit du développement agricole pour concerner plus largement l'ensemble du monde rural, tant les contributions de l'agriculture aux multiples dimensions de la vie rurale demeurent importantes, en particulier dans l'Ouest français.

À partir de l'exemple de la Basse-Normandie, cet article tente de faire le point sur l'un des déterminants structurels forts de l'emploi agricole : la démographie. La période actuelle est marquée par la fin des départs nombreux en agriculture et par une baisse des candidats potentiels à l'installation, en raison de la chute des naissances dans les ménages agricoles. Tout en s'améliorant, le bilan entre les départs et les sorties restera déséquilibré dans les dix années à venir. La question de la promotion du métier d'agriculteur auprès de jeunes issus d'autres horizons sociaux et géographiques se trouve à nouveau posée. Elle soulève le problème de la diversification des modèles professionnels agricoles et de leur reconnaissance par l'État et les organisations agricoles. Des enquêtes de terrain attestent l'existence d'une demande sociale de mobilité, de la ville vers la campagne, du secteur tertiaire ou secondaire vers l'agriculture, du salariat vers la petite production marchande.

Au final, c'est la politique de l'installation en agriculture qui est interrogée dans sa capacité à s'adapter aux nouvelles réalités démographiques, sociologiques et économiques du monde agricole et rural. De ce point de vue, la création du Contrat Territorial d'Exploitation défini dans le cadre de la dernière loi d'orientation agricole ouvre de nouvelles perspectives sur la finalité des politiques publiques en direction de l'agriculture et du monde rural.

Mots-clés : Basse-Normandie, démographie agricole, exploitations agricoles, mobilité sociale, installations agricoles, développement rural.

Départs et installations dans l'agriculture bas-normande. Tendances récentes et perspectives d'évolution

Michaël BERMOND

CRESO - Université de Caen Basse-Normandie

L'agriculture bas-normande connaît depuis quatre décennies de profondes mutations socio-économiques marquées par la spécialisation et la concentration des exploitations agricoles. Depuis la fin des années 1980, la modernisation de l'agriculture s'accélère sous les effets de la PAC¹, au prix d'une forte réduction des entrées dans la profession. De 54 000 en 1988, le nombre des exploitations agricoles² est passé à 38 000 en 1997, soit un rythme de disparition d'environ 4 % par an, deux fois plus rapide qu'au début des années 1980. Selon une étude récente réalisée dans le cadre de la préparation du Contrat de Plan État-Région, la population active agricole bas-normande, même si elle reste importante dans l'absolu, a perdu l'équivalent de 25 600 emplois à temps plein entre 1988 et 1997. Même la métallurgie normande, dont on a beaucoup parlé, n'a pas perdu autant d'emplois.

Pendant que certains voient dans cette évolution le signe d'une agriculture dont les exploitations n'ont pas encore atteint la dimension critique pour être rentables et compétitives sur les marchés internationaux, d'autres s'interrogent sur le rôle et la place que tiendront à l'avenir les agriculteurs dans le développement rural régional. Certes, l'espace rural ne se confond plus avec l'espace agricole. Dans les espaces ruraux pas trop éloignés des villes et des bourgs, la mobilité géographique des individus a rendu possible l'arrivée de nouvelles populations, actives ou non, et a créé de nouvelles dynamiques de développement. Cependant, là où l'économie rurale ne s'est pas suffisamment diversifiée, la disparition des agriculteurs pose la question du renouvellement d'une catégorie de la population dont les fonctions ne sont pas exclusivement productives, mais aussi sociales et environnementales : occupation de l'espace, cohésion sociale, animation rurale...

Face à ce constat, les représentants professionnels agricoles tendent à traiter le problème du renouvellement agricole de manière plus conjoncturelle que structurelle, suivant en cela une logique corporatiste reposant davantage sur des appels à la mobilisation en faveur des jeunes que sur un réel projet politique tirant les enseignements de la nouvelle situation de la démographie agricole. À travers l'exemple de la Basse-Normandie, notre propos est de préciser qu'à côté des difficultés liées à l'augmentation des coûts de l'installation et à des prix poussés à la baisse, l'agriculture bas-normande, comme celle des autres régions françaises, doit affronter une démographie très défavorable marquée par la fin des " gros départs³". Cette situation inédite met à l'épreuve la politique des structures initiée dans les années 1960, fondée sur l'amplification de l'offre d'exploitations par l'accélération des départs.

¹ Politique Agricole Commune.

² Sources SCEES, toutes tailles d'exploitations confondues.

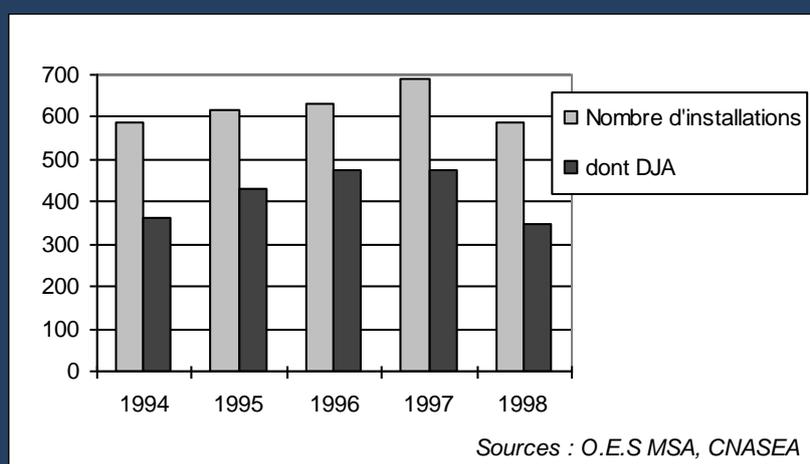
³ L'expression est empruntée à Lucien Bourgeois dans un article paru dans la revue *Paysans* en juillet 1998.

Un constat : le déséquilibre entre les installations et les départs dans l'agriculture bas-normande

Dresser un bilan des entrées et des sorties en agriculture est un pari de plus en plus difficile, en raison d'un appareil statistique de moins en moins adapté à la réalité sociologique des formes d'installation et de transmission en agriculture. Ainsi les données délivrées chaque année par les ADASEA⁴ chargées d'instruire les dossiers de demandes d'aides à l'installation en agriculture se révèlent-elles insuffisantes pour mesurer le nombre des nouveaux entrants dans la profession agricole : une proportion de plus en plus importante de jeunes s'installe sans les aides publiques à l'installation, aides dont l'attribution est subordonnée à des conditions d'âge, de statut, de formation, de revenu qui s'avèrent de plus en plus sélectives. Le dénombrement des départs en retraite est lui aussi rendu compliqué par les transferts provisoires d'exploitation entre conjoints, les dispositifs de préretraite, et, dans une moindre mesure, par certains agriculteurs retardant l'âge de leur retraite au-delà de 60 ans.

En dépit de ces difficultés méthodologiques, nous nous sommes risqués à proposer un bilan des entrées et des sorties dans l'agriculture bas-normande pour la période 1995-1999. Ce bilan a été esquissé à partir des données diffusées par l'Observatoire Économique et Social de la Mutualité Sociale Agricole. Cette source présente l'avantage de recenser toutes les installations, aidées ou non⁵. Elle ne permet pas cependant de connaître rigoureusement les cessations d'activité liées à la retraite. Les départs sur la période 1995-1999 ont donc été calculés à partir de la population de chefs d'exploitation âgés de 55 ans⁶ et plus en 1994. L'estimation repose sur l'hypothèse que 80 % de ces chefs d'exploitation cesseront leur activité au cours des cinq années qui suivent. L'imperfection des sources appelle donc à beaucoup de vigilance dans l'interprétation des résultats.

Figure 1 - Évolution des installations dans l'agriculture bas-normande de 1994 à 1998



⁴ Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

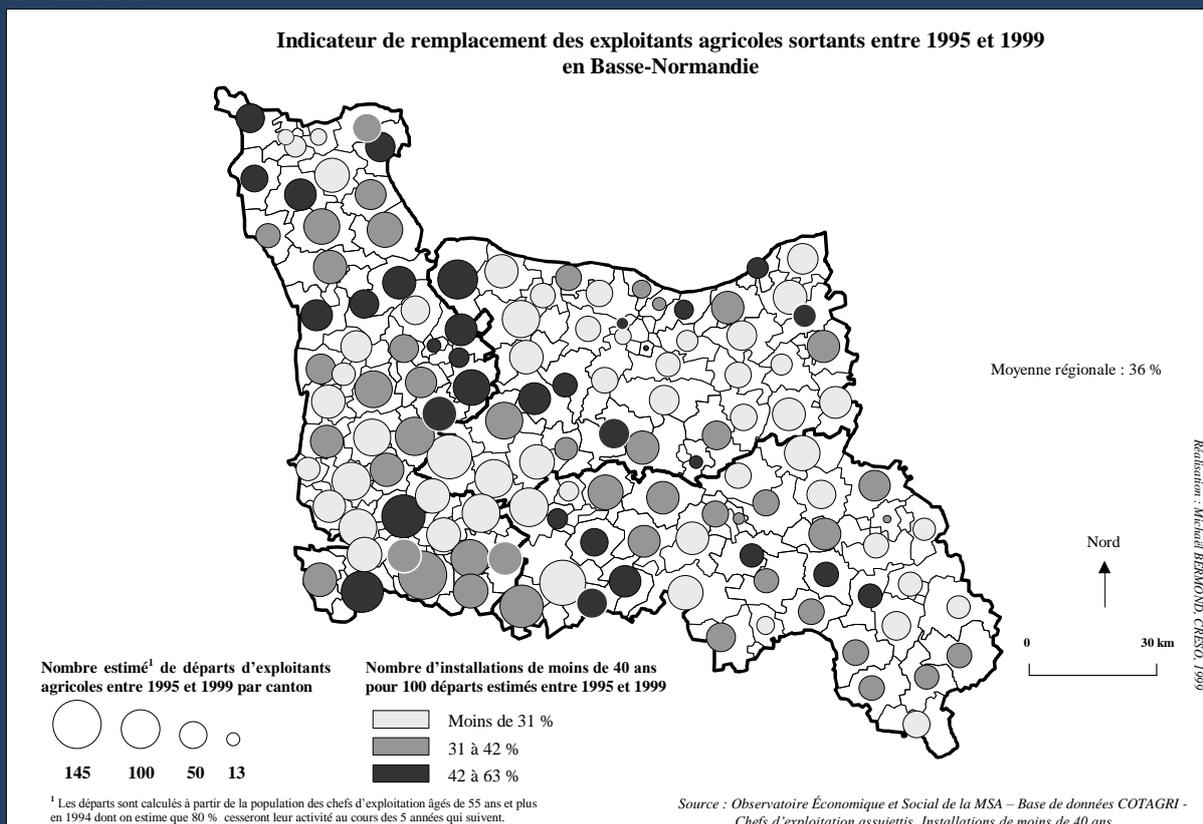
⁵ Il s'agit ici des installations de moins de 40 ans qui représentent l'essentiel des nouvelles immatriculations à la MSA tout en évitant de tenir compte des installations tardives liées au transfert d'exploitation entre conjoints.

⁶ Base de données COTAGRI qui recense les exploitants agricoles en activité dirigeant une exploitation d'une dimension au moins égale à la moitié de la Surface Minimum d'Installation (SMI), seuil d'assujettissement depuis le 1^{er} janvier 1981, et cotisant à l'une ou à l'ensemble des trois branches Maladie, Vieillesse, Prestations familiales. Les cotisants de solidarité et les retraités ne sont pas inclus dans le champ.

Le bilan entre les entrées et les sorties est loin d'être équilibré au niveau régional : environ 3 000 installations pour 7 500 départs estimés au cours de la période 1995-1999, soit un peu plus d'une installation pour trois départs. Les projections cantonales révèlent des différences de renouvellement variables d'un secteur à l'autre de la région (**figure 2**). La géographie régionale du renouvellement agricole recoupe une opposition classique entre l'est et l'ouest de la Basse-Normandie, opposition qui renvoie à des systèmes agricoles et ruraux très différents. Le Perche ornais et le Pays d'Auge à l'est de la région se rangent parmi les secteurs où le remplacement des exploitants sortants est le plus difficile. En se rapprochant d'une installation pour deux départs, la situation semble globalement meilleure dans le Bocage normand, même si des contrastes très nets traversent cet ensemble géographique (par exemple entre le Bocage du sud Manche et le Bocage virois à l'extrémité sud-ouest du département du Calvados).

Par la médiocrité des conditions naturelles, par la propension au repli, par la prépondérance des petites et moyennes structures, les exploitations agricoles du Bocage semblaient peu préparées aux adaptations techniques et économiques exigées par l'économie contemporaine. Mais, compte-tenu de l'intensification des élevages laitiers, de la diversité des modes d'organisation « famille-exploitation » et de leurs relations avec l'environnement extérieur, elles se révèlent finalement peut-être plus adaptées au renouvellement que les exploitations des grandes régions herbagères comme le Pays d'Auge ou le Bessin. Au regard du seul critère du renouvellement agricole, l'hétérogénéité des situations dans le Bocage nous laisse penser que les changements sont néanmoins complexes et différenciés dans l'espace... La situation des plaines ornaises ou de Caen est plus simple d'interprétation. Le contexte fortement libéral et concurrentiel dans lequel interviennent les exploitations de grande culture devrait encore entraîner la recherche d'une plus grande productivité du travail. Les progrès des biotechnologies laissent entrevoir de forts potentiels d'accroissement de cette productivité du travail. Les conditions d'une poursuite du déclin de l'emploi agricole semblent donc réunies.

Figure 2 - Indicateur de remplacement des exploitants sortants entre 1995 et 1999 en Basse-Normandie

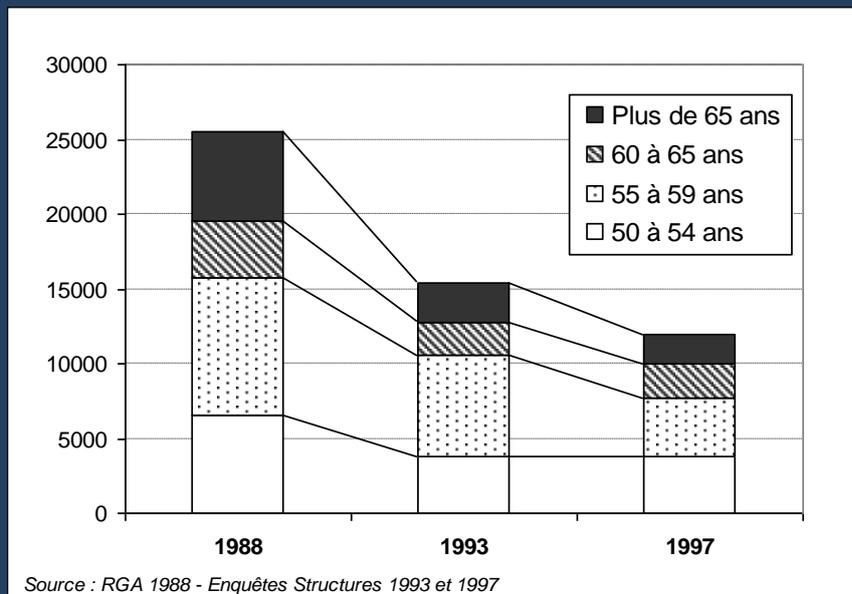


Quelles perspectives d'installations demain dans l'agriculture bas-normande ?

Des départs en baisse jusqu'en 2005...

Entre 1988 et 1997, la Basse-Normandie a perdu la moitié de ses chefs d'exploitation de plus de 50 ans⁷ (exploitations de plus de 5 ha). Cette baisse s'explique surtout par des départs à la retraite rendus d'autant plus nombreux que l'âge de la retraite passe progressivement de 65 à 60 ans durant la période. Il s'agit des classes d'âge très nombreuses des chefs d'exploitation nés après la Première Guerre mondiale qui se sont installés après 1945. À cela s'ajoutent les effets de la préretraite 1992-1997 qui anticipe des départs prévus entre 1998 et 2002. Résultat, en 1997, le potentiel de candidats au départ dans l'agriculture bas-normande est deux fois moins important qu'en 1988.

Figure 3 - Évolution du nombre de chefs d'exploitation de plus de 50 ans entre 1988 et 1997 en Basse-Normandie (exploitations de + de 5 ha)



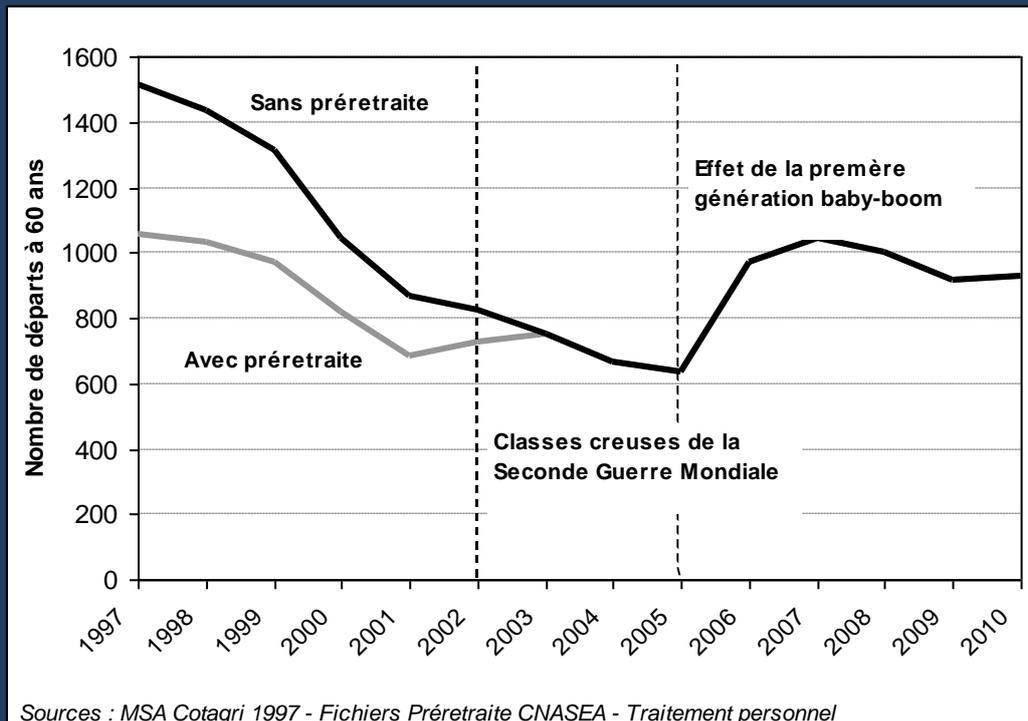
La **figure 4** montre l'évolution des effectifs de la population des chefs d'exploitation agricole éligible à la retraite⁸, c'est-à-dire celle qui atteint 60 ans par année civile, entre 1997 et 2010. La courbe supérieure représente le niveau du flux d'arrivées à 60 ans par année civile entre 1997 et 2010, sans tenir compte de la préretraite pour le début de période. La courbe inférieure montre l'impact de la préretraite sur le flux d'arrivée à 60 ans jusqu'en 2002. Alors qu'il était supérieur à 1 500 par an avant 1997, le nombre potentiel de candidats susceptibles de prendre la retraite dans la région est actuellement stabilisé autour de 800 par an pour descendre jusqu'à 600 par an en 2005, puis remonter vers 800 à 1000 par an entre 2005 et 2010. La **figure 4** a une vocation plus démonstrative que prédictive. Au delà des chiffres qui sont à

⁷ Les chefs d'exploitation de plus de 50 ans représentent encore toutefois 46 % des exploitations de plus de 5 ha en 1997 en Basse-Normandie, contre 35 % dans les Pays de la Loire.

⁸ Source Observatoire Économique et Social de la MSA, base de données COTAGRI 1997.

prendre avec précaution, c'est sur la dynamique des départs que nous souhaitons attirer l'attention : la préretraite, terminée en 1997, a anticipé des départs et génère jusqu'en 2002 un flux annuel d'agriculteurs de 60 ans inférieur à celui auquel on aurait pu s'attendre. Le faible niveau des départs se prolonge jusqu'en 2005 en raison de l'arrivée à l'âge de la retraite des classes creuses de la Seconde Guerre mondiale. À partir de 2005, le nombre de départs augmente à nouveau sous l'effet de l'arrivée à l'âge de la retraite des premières générations du baby-boom.

Figure 4 - Evolution des effectifs d'agriculteurs atteignant l'âge de la retraite (60 ans) au cours de la prochaine décennie en Basse-Normandie



Un potentiel de candidats à l'installation en décroissance...

Jusqu'à maintenant, en Basse-Normandie comme en France, le renouvellement des chefs d'exploitation s'est fait massivement d'une façon endogène. Selon l'enquête du SCEES⁹, les nouveaux installés depuis 1990 travaillant à titre principal sur leur exploitation sont pour 80 à 85 % des enfants d'agriculteurs succédant à un membre de leur famille. L'évolution du nombre des naissances dans les ménages agricoles conditionne donc largement le flux des entrées dans la profession. Or, entre 1960 et 1990, le nombre des naissances dans les ménages agricoles a été divisé par cinq en Basse-Normandie (essentiellement jusqu'en 1975). Si l'essentiel des installations des années 1980 est alimenté par les générations nombreuses des années 1960, ce n'est plus le cas pour les installations actuelles qui sont alimentées par les générations beaucoup moins nombreuses des années 1970. Après l'an 2000, ce sera progressivement le tour des classes d'âge nées dans les années 1980, nettement plus réduites. Le maintien du nombre des installations à l'avenir passe par une augmentation progressive des

⁹ Service Central des Enquêtes et Études Statistiques (SCEES).

taux d'entrée pour les enfants d'agriculteurs. D'après les études du CNASEA¹⁰, ce taux d'entrée est de l'ordre de 25 % en Basse-Normandie entre 1993 et 1997 (30 % pour les fils d'agriculteurs, 10 % pour les filles).

Graphique - Nombre de naissances annuelles dans les ménages agricoles bas-normands entre 1956 et 1990

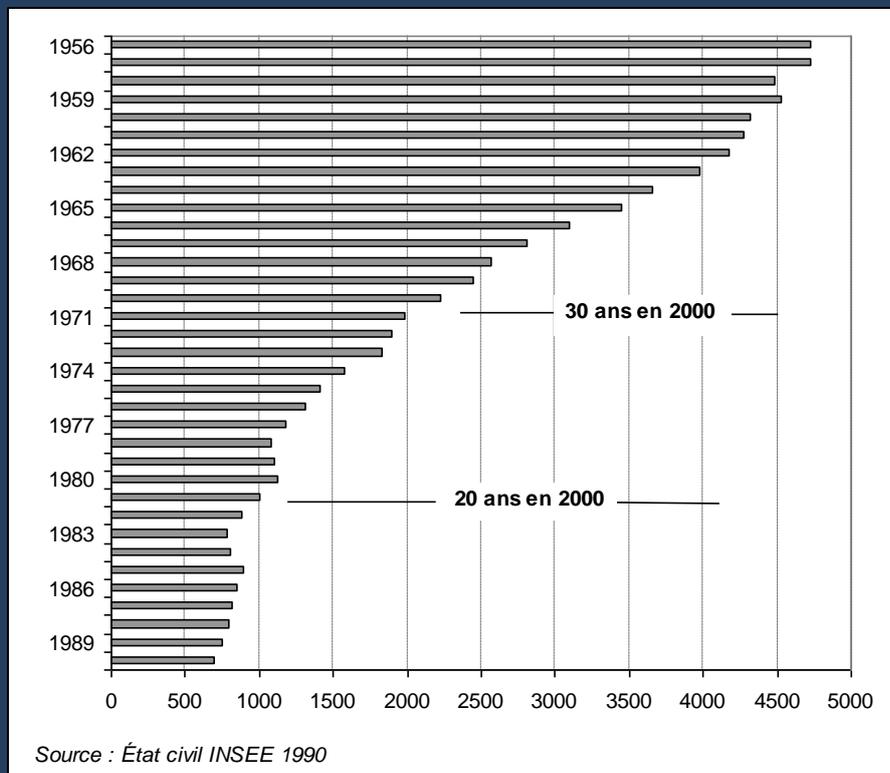
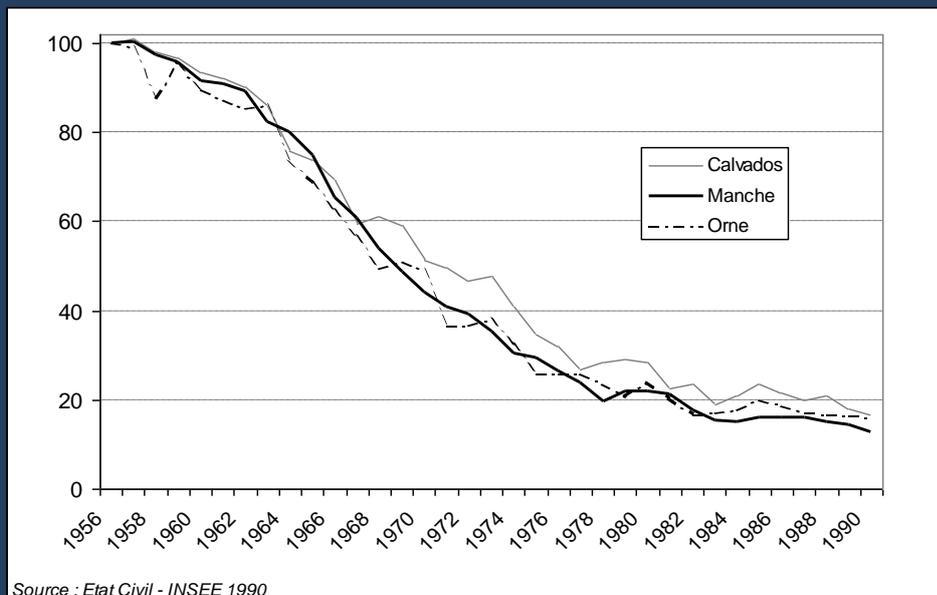


Figure 6 - Réduction comparée des naissances dans les ménages agricoles entre les trois départements bas-normands (base 100 en 1956)



¹⁰ Centre National pour l'Aménagement des Structures d'Exploitation Agricole.

L'application de ces taux d'entrée d'enfants d'agriculteurs aux effectifs de la population agricole en âge de s'installer (27 ans en moyenne) permet d'obtenir une estimation minimale des enfants de ménages agricoles susceptibles de s'installer à l'avenir. S'y ajoutent les renforts venant de milieux non agricoles (15 %) dont l'importance est limitée non par des considérations démographiques mais par des obstacles économiques (importance des capitaux nécessaires) et psychologiques. Selon cette hypothèse, le nombre annuel d'installations en Basse-Normandie passerait en moyenne de 600 pendant la période 1993-1997 à 450 pendant la période 1998-2002 pour descendre en dessous de 350 après 2003.

Tableau 1 - Estimation du nombre moyen annuel d'installations en Basse-Normandie – Hypothèse minimale (source : Etat civil INSEE 1990 - Enquêtes CNASEA – Traitement personnel)

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	
				Total installations	dont aidées
Hier 1993-1997	130	290	180	600	420
Aujourd'hui 1998-2002	120	220	120	460	325
Demain 2003-2007	96	150	78	324	220

Une hypothèse d'installations plus optimiste et plus volontariste envisagerait une augmentation progressive des taux d'entrée des enfants d'agriculteurs : 40 % entre 1998 et 2002, puis 50 % entre 2003 et 2007 pour les garçons ; respectivement 15 %, puis 20 % pour les filles. L'augmentation progressive à l'avenir de ces taux d'entrée n'est théoriquement pas impossible. Elle correspondrait à la reprise de l'exploitation par l'un des enfants dans une famille où il y a 2 naissances contre 3 ou 4 pour la génération précédente. Toutefois, cette hypothèse repose sur l'attrait accru du métier pour les enfants d'agriculteurs et sur un arbitrage fort entre l'installation et l'agrandissement, ce qui reste à démontrer. Elle paraît moins réaliste car elle se trouve en contradiction avec les tendances récentes à la baisse des installations. Selon cette hypothèse, la chute des installations observées depuis 1998 ne présagerait pas de l'avenir. À titre indicatif, les résultats de cette hypothèse sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2 - Estimation du nombre moyen annuel d'installations en Basse-Normandie – Hypothèse maximale (source : Etat civil INSEE 1990 - Enquêtes CNASEA – Traitement personnel)

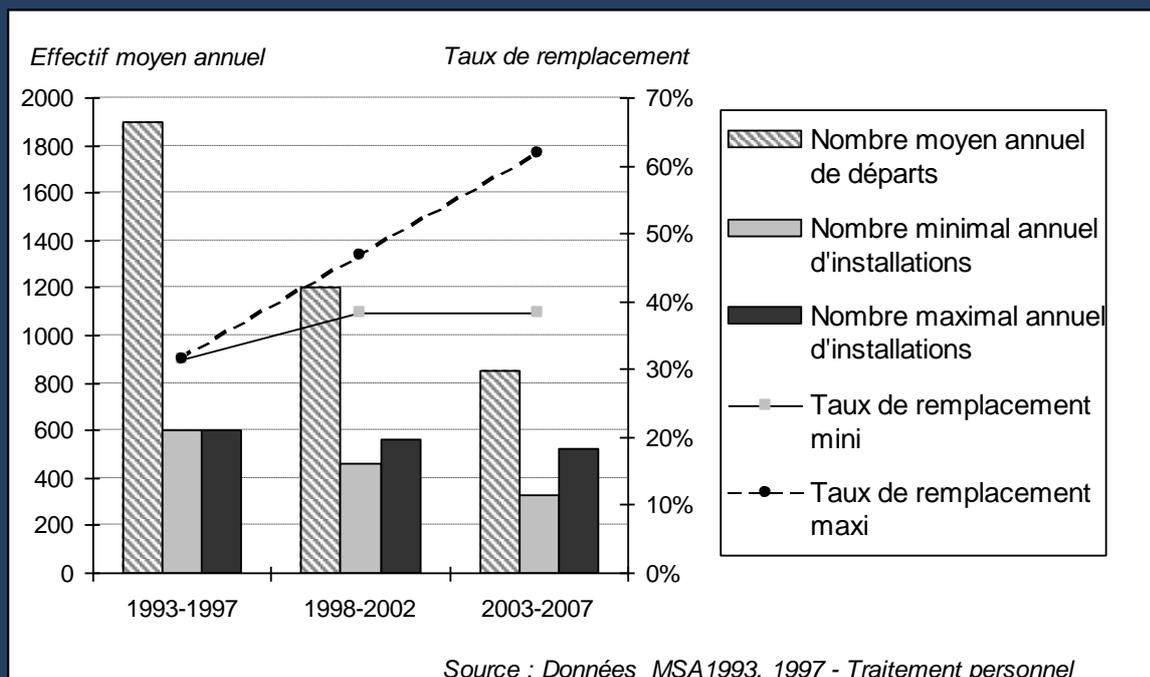
	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	
				Total installations	dont aidées
Hier 1993-1997	130	290	180	600	420
Aujourd'hui 1998-2002	140	270	150	560	390
Demain 2003-2007	140	250	135	525	320

Vers un meilleur équilibre entre les départs et les arrivées ?

Le nombre de départs dans l'agriculture bas-normande baissera donc fortement jusqu'en 2005 pour atteindre un niveau deux à trois fois moins élevé qu'au début des années 1990. Nous assistons aujourd'hui à la fin des départs en retraite des générations nombreuses nées entre les deux guerres. Celles qui partiront demain sont nées après la Seconde Guerre mondiale et se sont installées en faible nombre, selon un régime à peu près constant pendant 20 ans. Dans le même temps, le potentiel traditionnel des candidats à l'installation diminue en raison de la chute brutale du nombre des naissances dans les ménages agricoles jusqu'en 1975.

La **figure 7** tente de faire la synthèse du bilan des entrées et des sorties en agriculture en comparant les trois périodes étudiées¹¹. Ce bilan rapproche les effectifs moyens annuels de départs estimés à ceux de l'installation. Il en ressort une révision à la hausse du taux de remplacement. D'une installation pour trois départs au cours de la période 1993-1997, on se rapproche progressivement d'une installation pour deux départs dans les années à venir. On reste encore loin de l'objectif affiché par la Charte Nationale pour l'Installation " un départ, une installation "...

Figure 7 - Bilan et perspective du remplacement des exploitants agricoles en Basse-Normandie



¹¹ Les résultats présentés dans la figure 7 ont été obtenus à partir des données MSA (1993 et 1997). Pour la période 1998-2002, le nombre estimé de départs est surévalué car il ne tient pas compte des départs anticipés par la préretraite au cours des années précédentes. Le découpage en périodes quinquennales, imposé par la nature des sources, masque pour la dernière période le changement de dynamique des départs à partir de 2005. Entre 2002 et 2005, le nombre de candidats à l'installation sera plus proche de celui des départs qu'entre 2006 et 2010 (cf. Figure 4).

La politique des structures à l'épreuve de la démographie agricole

Tirer les enseignements de la situation actuelle

Comment continuer à installer des jeunes si l'offre d'exploitations et le potentiel traditionnel des candidats à l'installation se tarissent ? Deux constats s'imposent.

Tout d'abord, en raison de la baisse des candidats potentiels au départ évoquée précédemment, il apparaît que la dynamique de l'installation ne pourra plus, comme par le passé, s'appuyer sur l'amplification de l'offre d'exploitation par l'accélération des départs. Toutes les générations d'agriculteurs nés dans ce siècle ont pu bénéficier d'une mesure d'accélération des départs. Pour ceux nés entre 1900 et 1920, ce fut l'Indemnité Viagère de Départ. Ceux nés entre 1920 et 1930 ont pu profiter de l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans. Enfin, ceux nés entre 1930 et 1940 ont pu bénéficier des dispositifs de préretraite. La période qui s'ouvre inaugure une nouvelle " donne " en matière de politique des structures marquée par la fin des départs importants. Ce n'est pas pour autant la fin du déséquilibre entre les départs et les installations. Potentiellement, des places existent pour l'installation, mais dans des proportions plus faibles que par le passé. Un second constat s'impose à ce niveau.

Les seuls candidats à l'installation issus du milieu agricole ne suffiront pas à l'avenir à assurer la relève. Une augmentation progressive des taux d'entrées des enfants d'agriculteurs dans le métier limiterait le déficit de candidats sans le résorber totalement. La question de la promotion du métier auprès des jeunes non originaires du milieu agricole (de plus en plus nombreux dans l'enseignement agricole) se trouve posée. Jusqu'à présent, l'ouverture à la profession d'agriculteurs aux jeunes non issus du milieu reste limitée, principalement en raison de difficultés d'accès aux moyens de production et d'obstacles institutionnels qui réduisent le métier d'agriculteurs à des conceptions technicistes et économicistes. Nous ne pouvons que partager le point de vue exprimé récemment par Michel Blanc dans un article *d'Économie Rurale*¹², affirmant que " tant que la production agricole présentera la caractéristique de reposer sur un bien non reproductible approprié de manière privative et dont les familles agricoles contrôlent en large partie - soit directement soit indirectement - l'accès, les individus d'origine non agricole demeureront très désavantagés par rapport aux enfants d'agriculteurs pour s'installer dans l'agriculture ".

Ces perspectives ne renforcent-elles pas l'opportunité de réorienter la politique d'installation vers des objectifs d'insertion sociale et d'aménagement du territoire ? La politique d'installation ne pourrait-elle pas être envisagée comme un instrument de diversification de l'activité en milieu rural, et non plus exclusivement comme un outil de professionnalisation accrue du métier d'agriculteurs ?

Des tentatives ont été esquissées dans ce sens. Des dispositifs nationaux, comme le Programme d'Installations et de Développement des Initiatives Locales (PIDIL), ont vu le jour pour favoriser l'insertion de jeunes non issus du milieu agricole. Si ce programme a pu contribuer à la réalisation d'installations, il est également reconnu qu'il a été détourné de ses objectifs initiaux, en raison d'une utilisation large de la notion d'installation " hors-cadre familial ". En restant proche des critères d'éligibilité à la DJA, ce dispositif s'est révélé inadapté aux nouveaux publics que souhaite conquérir la profession.

¹² BLANC M., 1999, Emploi agricole : les cadres d'analyse à l'épreuve des dynamiques actuelles, *Économie Rurale*, n°253, p.8-13.

En faisant de l'installation l'un de ses premiers objectifs, la nouvelle Loi d'Orientation Agricole et le Contrat Territorial d'Exploitation qui l'accompagne ouvrent de nouvelles perspectives permettant de faire accéder aux aides publiques certains jeunes, actuellement non éligibles aux aides à l'installation, en leur proposant des parcours d'accès plus progressifs à la profession de chefs d'exploitation, notamment en terme de formation ou d'objectif de revenu. Si elle prévoit des mesures types au niveau national, la loi laisse une large place aux initiatives locales et aux Commissions Départementales d'Orientation Agricole dans la mise en œuvre des contrats, l'objectif étant de " coller " au plus près des besoins de la société locale. Aussi cette procédure contractuelle risque-t-elle de fonctionner comme un révélateur de l'aptitude des milieux locaux à promouvoir le changement. Des études intéressantes pourraient être menées dans le sens d'une meilleure compréhension du rôle que peut jouer la population agricole, avec ses compétences, son patrimoine, ses représentations culturelles dans l'émergence de projets innovants. En Basse-Normandie, il est clair que les réponses qui vont être apportées aux nouvelles orientations agricoles seront très variables d'un département à l'autre, d'un " pays " à l'autre.

Des expériences récentes de développement local le montrent bien. C'est par exemple le cas de la vallée de la Haute-Sarthe¹³ qui, au travers de son Association de Développement Rural, a mis en place au début des années 1990 un programme d'aides locales en faveur de l'installation agricole¹⁴, avec le souci de faire venir sur des exploitations sans successeur des jeunes non originaires de la région. En cinq ans, ce programme a débouché sur l'installation d'une soixantaine de jeunes aux profils et parcours très variés.

Des enquêtes¹⁵ réalisées dans le sud du Pays d'Auge révèlent également qu'une part notable de ménages ruraux exerçant une activité agricole est engagée dans des formes nouvelles d'exercice de la profession, reposant sur des combinaisons d'activités, en marge le plus souvent des normes de l'agriculture professionnelle, et ce, en dehors de toute incitation institutionnelle. En dépit des difficultés qui pèsent sur elles, ces formes d'installations existent et contribuent au développement du monde rural. Leur petit nombre, voire leur marginalité économique n'enlèvent rien à l'intérêt de recherches fines sur ces nouveaux installés car il s'agit bien de repérer les conditions favorables à l'émergence de comportements, de pratiques qui peuvent être perçues comme des adaptations à la crise.

Soutenir la diversité des formes d'installation en agriculture

Des " histoires de vie " et de l'analyse des trajectoires socio-familiales des agriculteurs, dont on a pu relever les cas dans deux secteurs de la Basse-Normandie, se dégagent trois principales formes d'installations innovantes. Cette approche typologique a été établie à partir de résultats d'enquêtes faites à l'occasion de recherche antérieure. Elle n'est pas exhaustive, ni achevée.

La première forme réunit les personnes qui effectuent une reconversion vers l'agriculture après un détour professionnel (dans le secteur agricole ou non). Il s'agit le plus souvent de jeunes d'origine agricole qui réalisent un " retour à la terre ", à la faveur de

¹³ Petite région rurale de l'Orne qui correspond au bassin-versant amont de la Sarthe, entre les agglomérations d'Alençon au sud-est, Sées à l'ouest et Mortagne-au-Perche à l'est.

¹⁴ Michaël Bermond, 1996, *Installation de jeunes agriculteurs : une problématique pour le développement local. Le cas de la vallée de la Haute-Sarthe*, Mémoire de maîtrise de géographie sous la direction de Robert Hérim, Caen, 301 p.

¹⁵ Enquêtes réalisées dans le sud du Pays d'Auge dans le cadre du programme de recherche du pôle pluridisciplinaire " Sociétés et espaces ruraux " de la MRS de Caen.

l'exploitation familiale qui se libère. Certains réintègrent parfois le dispositif DJA lorsque leur âge le permet. Proches de l'agriculture traditionnelle, ils ne cherchent pas à tous prix à adopter les modèles de l'agriculture professionnelle. Leur démarche s'assimile à une recherche de combinaisons entre des éléments empruntés à divers modèles, en fonction des contraintes de l'exploitation et de l'environnement local. Ils retiennent par exemple l'efficacité technique et l'amélioration des conditions de travail dans les modèles industrialisés, l'absence d'annuités d'emprunts dans les modèles traditionnels. L'installation peut avoir lieu en pluriactivité provisoire (changement progressif d'activité) ou définitive. Plus rarement, il arrive de rencontrer des jeunes non issus du milieu agricole qui, après avoir accumulé un capital, achètent une exploitation pour s'installer à la campagne et concrétiser un idéal de vie.

La deuxième forme d'installation atypique repérée concerne les jeunes qui sont dans une démarche d'accès progressif à l'activité agricole pour pallier une situation sociale précaire. Il s'agit de micro-projets conduits par des personnes le plus souvent non originaires du milieu agricole qui ont pour objectif de créer leur propre emploi à partir d'une activité agricole, et qui, pour des raisons liées à leur histoire personnelle, sont prêts à accepter pendant une période transitoire une sous-rémunération du travail. Les chances de réussite de tels projets sont d'autant plus fortes qu'il existe une volonté politique locale favorable (qui s'exprime sous la forme associative). Le jeune "RMIste" ou le chômeur à la recherche d'une insertion sociale et professionnelle en milieu rural décrit le profil type de ce groupe. On pourrait intégrer dans ce groupe des jeunes d'origine agricole qui reprennent de petites exploitations dans des conditions agricoles précaires sans avoir d'activités extérieures. Mais nous sommes confrontés là à un autre phénomène, sans doute plus important qu'on ne le pense : la reproduction interne de la pauvreté agricole.

La dernière forme d'installation repérée concerne les tenants d'une agriculture autre, polyactive et rurale, qui refusent ou ne peuvent s'adapter aux modèles préconisés par les institutions agricoles, et innovent en diversifiant leurs productions et leurs sources de revenu. Ces agriculteurs forment un groupe hétérogène (petits paysans issus de l'agriculture traditionnelle, néo-ruraux...) qui joue sur la combinaison des activités agricoles et non agricoles. Le plus souvent, le revenu agricole n'est qu'une fraction plus ou moins importante du revenu total du ménage (activité extérieure du conjoint). Il s'agit de projets s'éloignant de la production de masse et constitués en tout ou partie de productions originales, répondant à des cahiers des charges spécifiques. Le manque de foncier est compensé par la recherche d'une plus grande valeur ajoutée, par la transformation des produits, la vente directe ou la diversification vers des activités d'accueil. Ces installations innovantes sont tantôt le fait d'enfants d'agriculteurs qui reprennent l'exploitation familiale en réorientant le système de production et de valorisation, tantôt le fait d'enfants non issus du milieu agricole qui avaient néanmoins des intérêts professionnels liés au secteur. Disposant de revenus non agricoles sur des unités de production de petite dimension, ils rencontrent des difficultés pour bénéficier des aides à l'installation. Cette catégorie, à l'image des deux autres, joue pourtant un rôle pionnier en expérimentant, à ses risques, des modes d'activités originaux qui reposent sur deux orientations principales : une valorisation du travail par rapport au capital (souvent associée à une meilleure répartition des tâches dans le ménage), et une meilleure articulation avec l'environnement socio-économique local.

Conclusion

Avec beaucoup moins de départs en retraite et beaucoup moins d'enfants d'agriculteurs, le nombre des installations dans l'agriculture bas-normande risque encore de diminuer à l'avenir. Pour amortir les contrecoups démographiques, la priorité à l'installation doit se traduire dans les faits par l'amélioration des taux actuels d'entrée des enfants d'agriculteurs dans le métier. Un important gisement d'enfants d'agriculteurs qui ne peuvent reprendre l'exploitation familiale, le plus souvent pour des raisons économiques, reste à prospecter, mais il faut agir rapidement car nombreux sont ceux qui se détournent du métier, découragés devant les difficultés d'accès au capital foncier et aux droits à produire. Par ailleurs, il est clair que le renouvellement des générations ne pourra pas s'améliorer sans les renforts de jeunes venant d'autres horizons sociaux et géographiques. Des observations de terrain attestent l'existence de ces renforts sous des formes qui renouvellent les conceptions habituelles du métier d'agriculteur, preuve que les difficultés qui pèsent sur la mobilité sociale et géographique en agriculture peuvent être surmontées, au prix d'itinéraires parfois longs et précaires. L'heure n'est cependant pas encore à la modification de la tendance lourde à l'hérédité sociale du métier. L'insertion de jeunes aux profils diversifiés ne pourra augmenter que s'il existe chez les agriculteurs en place un courant porteur d'un arbitrage fort entre l'installation et l'agrandissement, et d'une meilleure prise en compte de la demande sociale en matière de mobilité, d'emploi, de qualité de vie et d'aménagement du territoire.

Les Répertoires Départ Installation animés par les ADASEA vont dans ce sens, en développant les mises en relation entre des jeunes sans exploitation et des agriculteurs sans successeur. Reposant sur le volontariat, ces répertoires mériteraient d'être complétés par un travail de repérage des exploitations à préserver pour l'installation au niveau de chaque commune, gage d'une prise de conscience collective des enjeux de l'installation au niveau local et d'une transparence accrue de la politique des structures dans l'accès à l'information. C'est ce qui a été entrepris dans de nombreux départements de l'Ouest français, la Basse-Normandie se démarquant au contraire par son absence de réflexions et d'expériences dans ce domaine, exception faite du travail récent commencé par l'ADASEA du Calvados dans quatre cantons du Pré-Bocage virois.

Bibliographie

Actes du colloque de Rennes, 1992, Quelles campagnes pour demain ?, *Géographie sociale*, n°12, Centre de Publications de l'Université de Caen, 518 p.

ALPHANDÉRY P., BITOUN P., DUPONT Y., 1989, *Les champs du départ. Une France rurale sans paysans ?*, Cahiers Libres, La Découverte, Paris, 264 p.

BERMOND M., 1999, les exploitants agricoles de la commune de Camembert, *Enquêtes Rurales*, n°6, Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines, Caen, p.139-150.

BLANC M., PERRIER-CORNET P., 1999, Emploi agricole : les cadres d'analyse à l'épreuve des dynamiques actuelles, *Économie Rurale*, n°253, p.8-13.

BOURGEOIS L., 1998, Les gros départs à la retraite sont-ils terminés ?, *Paysans*, n°250, p.25-32.

BLONDEAU P., 1999, L'évolution récente des installations en agriculture dans le département de la Sarthe, *ESO Travaux et documents de l'UMR 6590*, n°10, p.19-27.

CALMÈS R. (sous la direction), 1995, *Atlas de l'agriculture normande*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 159 p.

COULOMB P., DELORME H., HERVIEU B., JOLLIVET M., LACOMBE P. (sous la direction), 1990, *Les agriculteurs et la politique*, Presses de la FNSP, Paris, 587 p.

Groupe de Prospective de la DATAR, 1998, *Agricultures, territoires, politiques*, Comptendu des journées d'études 1997-1998, 325 p.

KAYSER B., 1990, *La renaissance rurale*, A.Colin, Paris, 316 p.

OLIVEIRA SANTOS R., 1998, De l'installation agricole à l'installation rurale. Propositions pour une réforme des systèmes d'aide, *Economie Rurale*, n°247, p.55-58.

RIALLAND C., 1992, *Géographie des installations en agriculture dans les Pays de la Loire*, Thèse de doctorat, Nantes, 408 p.

RUAS J-F., 1998, Démographie agricole : la stabilisation des départs, *Structures agricoles*, n°9, p.4-9.